



**MORVAN**  
sommets & grands lacs  
communauté de communes

## SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 02 OCTOBRE 2023

DELIBERATION N°024-7-2023

### OBJET : Travaux d'électricité à la maison de santé de Château-Chinon

**Date de convocation : 20/09/23**

**Nombre de conseillers : 50**

**En exercice : 50**

**Présents : 38**

- Titulaires : 35

- Suppléants : 3

**Absents : 12**

- Dont représentés : 10

**Votants : 48**

- Pour : 48

- Contre : 0

- Abstention : 0

**N'ayant pas pris part au vote : 0**

#### Présents :

- Mesdames Marie-Christine GROSCHÉ, Christine PIN, Brigitte DUVERNOY, Brigitte GAUDRY, Martine DAOUST, Christiane GADREY, Denise FOUCAULT, Andrée LUTREAU, Danièle PERROT, Marie LECLERCQ, Chantal BERNIER ;

- Messieurs Jean-Luc BLANDIN, Jean-Marie PAUTRAT, Jean-Sébastien HALLIEZ, Emmanuel RABEUX, Patrice GRIMARDIAS, Laurent SOULLARD, André BUTTIGHOFFER, Jean-Max GLORIFET, Jean-Pierre BILLARD, Roman CHARLES, Patrick LOISY, Marc BONNOT, Laurent COTTIN, René BLANCHOT, Fabien BAZIN, Christian PAUL, Eric GALLOIS, Jean-Pierre GIRARD, Christian LETEURTRE, Daniel MARTIN, Patrice JOLY, Laurent LIBRERO, Sébastien DAVIOT, Michel GOBILLON, Abel MOURA, Jean-Michel DUPUIS, Jean-Luc VIEREN ;

**Pouvoirs :** Marc PERRIN à Eric GALLOIS, Chantal-Marie MALUS à Laurent SOULLARD, Yasemin DOGAN KUKUK à Jean-Max GLORIFET, Sandrine DURAND à André BUTTIGHOFFER, Sylvain MATHIEU à Jean-Luc BLANDIN, Eric JUSSIÈRE à Chantal BERNIER, Fabienne PETITRENAUD à Abel MOURA, Philippe DAUVERGNE à Jean-Luc VIEREN, Florence BERLO à Patrice JOLY, Georges FLECCQ à Christiane GADREY

**Secrétaire de séance :** Christine PIN

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5214-16 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Considérant qu'il est indispensable de remplacer l'ensemble des luminaires défectueux de la maison de santé intercommunale de Château-Chinon par des luminaires led afin d'assurer un éclairage adapté aux besoins, homogène sur la surface complète du bâtiment et plus vertueux en termes de consommation d'énergie ;

Considérant que le chauffe-eau du laboratoire d'analyses de la maison de santé intercommunale de Château-Chinon est également à changer et que ces travaux peuvent être réalisés en interne ;

#### LE CONSEIL, APRES EN AVOIR DELIBERE,

1. Donne pouvoir au Président pour lancer la consultation préalable à la conclusion du marché de travaux nécessaires au remplacement de l'ensemble des luminaires de la maison de santé intercommunale de Château-Chinon et pour signer les marchés afférents ainsi que tous leurs actes d'exécution.
2. Donne pouvoir au Président pour l'achat d'un chauffe-eau destiné au laboratoire d'analyses de la maison de santé intercommunale de Château-Chinon.
3. Autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

*René BLANCHOT*  
René BLANCHOT



Le secrétaire

*Christine PIN*  
Christine PIN

